Plan Vélo + BILAN >> FIN 2024



Soucieuse de la qualité de vie des habitants de l'agglomération, la Communauté urbaine de Dunkerque a fait de la mobilité une priorité dans ses politiques publiques.

C'est ainsi que dans la continuité du débat vélo réalisé en 2020, le « Plan Vélo + » a été adopté en avril 2021 avec l'ambition d'accélérer le développement de la pratique du vélo pour atteindre 6 % de part modale d'ici fin 2025.

Pour répondre aux attentes des habitants, le « Plan Vélo + » privilégie la création de nouvelles liaisons pour mieux connecter les communes, ainsi que le développement d'une offre de stationnement adaptée à chaque usage tout en favorisant l'émergence d'une véritable culture vélo. Inscrit dans la démarche éco-gagnant, il offre différents services et aides permettant aux habitants d'accroître leur pouvoir d'achat.

Le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions permet aujourd'hui, près de 4 ans après l'adoption du plan, de dresser un nouveau bilan positif:

Fréquentation 2024 par rapport à 2019 :



415 km d'aménagements (méthode de calcul nationale)







1,18 millions d'euros d'aides versées pour l'achat d'un vélo,

% des habitants du territoire

Ce document détaille les principales avancées par axe et par action et nous indique le chemin restant à parcourir pour rendre notre territoire encore plus cyclable.





▶► ÉVOLUTION DES ACTIONS DEPUIS LE LANCEMENT

1 - Pour des itinéraires sécurisés, continus et confortables	
1.1 Mieux mailler le territoire	En cours
1.2 Jalonner les itinéraires dédiés	En cours
1.3 Améliorer la continuité entre les aménagements	En cours
1.4 Mieux traiter les traversées (soit en rendant le vélo prioritaire soit en améliorant la visibilité)	En cours
1.5 Assurer un meilleur entretien au quotidien	En projet
1.6 Développer les zones apaisées et les doubles-sens cyclables au sein des quartiers	En cours
1.7 Poursuivre la mise en place de sas vélo et de cédez-le-passage cyclistes aux feux tricolores	En cours
1.8 Créer des Rex (retour d'expérience) dédiés au vélo suite à la réalisation des aménagements	En projet

1.1 • Plus de 30 km d'aménagements cyclables supplémentaires en 4 ans (exemples : avenue Dubedout à Grande-Synthe et boulevard Trystram à Leffrinckoucke), sans compter les requalifications.



1.2 **Un nouvel itinéraire** reliant le Fort des Dunes au Bois des Forts en passant par le lac de Téteghem a été jalonné fin 2024

À ce jour, **plus de 70 km de linéaires vélos sont identifiés** pour permettre aux habitants et aux touristes de se repérer plus facilement.

2,3 ► En 2024, les locaux vélos de 67 permis de construire ont été étudiés et les architectes conseillés pour offrir un stationnement de qualité aux futurs résidents.

2.1 ► 25 boxes vélos* soit 125 places proposées

aux habitants pour résoudre les difficultés de stationnement au domicile.

N'hésitez pas à déposer une demande sur www.cud.fr.



2.2 ▶ 250 nouveaux arceaux posés en 2024 avec l'accord des communes soit 500 places supplémentaires. À ce jour, le territoire compte 3 900 places en libre accès.

En 2025, le déploiement se poursuit. Un formulaire est désormais disponible en ligne pour permettre aux habitants de signaler d'éventuels besoins sur www.cud.fr ou en scannant le QR code ci-contre :



2 - Pour un meilleur accueil du cycliste et de son matériel	
2.1 Sécuriser et diversifier l'offre de stationnement (parks et boxes à vélos)	Réalisé
2.2 Améliorer le nombre, la visiblité et la qualité des dispositifs de stationnement en accès libre	En cours
2.3 Poursuivre le suivi et le contrôle du respect des normes vélos des habitations collectives neuves	Réalisé
2.4 Renforcer la réglementation locale dans le futur plan local d'urbanisme habitat déplacement	Réalisé
2.5 Accompagner le développement de manifestations proposant du stationnement vélo	Réalisé
2.6 Inciter à l'amélioration des dispositifs au sein des établissements scolaires et entreprises (recensement)	En cours
2.7 Identifier les hébergements permettant l'accueil des vélos et conseiller les professionnels du tourisme	En cours

^{*} Sur la période 2022/2024, ce service reçoit le soutien du Département du Nord au titre des Projets Territoriaux Structurants à hauteur de 40 % des investissements.



3.2 ► Grâce au service Éco-Vélo, lancé en novembre 2022, plus de 200 habitants ont pu tester un vélo électrique avant d'envisager un achat.

3.3 Le dispositif Recyclo poursuit son déploiement avec 4 nouveaux partenaires: Entreprendre Ensemble, Unicités,

le Carrefour des Mobilités et Form@velo.

70 vélos reconditionnés ont été prêtés en 2024.



4.5 ▶ L'événement "Mai à vélo" a été renouvelé en 2024 grâce à l'investissement de 14 communes. C'est autant d'animations (villages, balades) qui ont réuni les habitants pour promouvoir l'usage du vélo.





4 - Vers une culture vélo étoffée 4.1 Améliorer le « savoir rouler » auprès du grand public	En cours
4.2 Favoriser l'usage du vélo pour aller à l'école	En cours
4.3 Lancer les maisons du vélo itinérantes	En cours
4.4 Mieux communiquer sur les actions menées et dispositifs réglementaires (sas vélo, double-se auprès de tous les usagers	ens etc.) Réalisé
4.5 Mettre en place régulièrement une campagne de communication ludique et attractive et organiser des événements autour du vélo	En cours
4.6 Développer un réseau de commerçants partenaires "relais vélo"	En projet
4.7 Informer et accompagner les entreprises et les établissements scolaires dans la mise en place de leur plan de mobilité	e En projet
4.8 Construire ensemble	Réalisé

PLAN VÉLO + IBILAN → FIN 2024 PLAN VÉLO + IBILAN → FIN 2024

Février 2022

Lancement

des boxes vélo

Avril 2021

Adoption du Plan vélo +

Fin 2022

• Lancement des services

Avril 2023

vélo supplémentaires ;

20 km d'aménagements

supplémentaires

Nouvelle édition

de "Mai à Vélo"

sur 14 communes